



15  
SEPT  
2024

# RÈGLEMENT

## Les boucles DE LA JEMAYE

DORDOGNE PÉRIGORD



[www.ffn.fr](http://www.ffn.fr)



CGOS  
DORDOGNE



# RÉGLEMENT

## 15 SEPTEMBRE 2024 : ANIMATION EAU LIBRE

Le Comité Natation de la Dordogne vous invite à participer à la 3<sup>ème</sup> édition des Boucles de la Jemaye- Dordogne Périgord Labellisée EDF Aqua Challenge, le 15 septembre 2024, au grand étang de la Jemaye.

6 épreuves vous attendent pour vous permettre de participer en fonction de votre niveau et de vos envies. Des boucles allant de 200 mètres à 3000 mètres et un relais 4 x 500m mixte ou non. Toutes les épreuves sont ouvertes aux licenciés FFN, mais aussi au grand public. Tout le monde est le bienvenu. Un bon moyen pour venir se dépasser entre amis ou pour débiter la saison par un weekend de cohésion pour vos nageurs de clubs.



### Et pour les plus motivés :

- Challenge Découverte « 600 m »** : Addition des performances sur le 200 m et du 400 mètres
- Challenge Promotionnel « 1200 m »** : Addition des performances sur le 400 m et du 800 mètres
- Challenge Espoir « 2300 m »** : Addition des performances sur le 800 m et du 1500 mètres
- Challenge Elite « 4500 m »** : Addition des performances sur le 1500 m et du 3000 mètres
- Challenge Entreprise constitué du Challenge Découverte et du relais 4 x 500m**: Addition des performances sur le 200 m, 400m m et du relais.

Un tarif attractif, des récompenses, une buvette sur place, repas sur réservation, tout est fait pour vous permettre de passer un bon moment pour finir l'été !

# LES BOUCLES DE LA JEMAYE DORDOGNE PÉRIGORD

CES 6 BOUCLES SONT OUVERTES À TOUS !



**LA DRÔLESSE**  
200M



**LA BLANCHE**  
400M



**LA POURPRE**  
1500M



**LA VERTE**  
800M









**LA NOIRE**  
3000M



**LA PÉRIGOURDINE**  
RELAIS 4 X 500M

## 15 SEPTEMBRE 2024 :

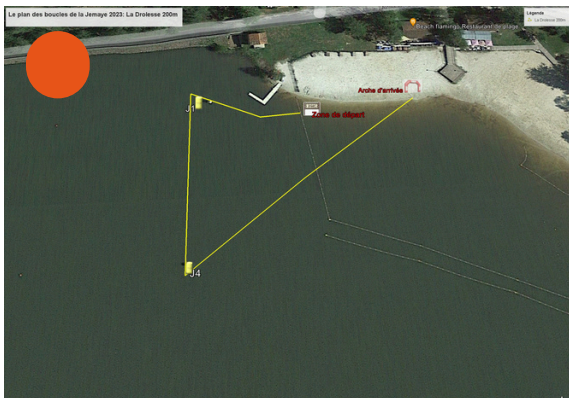
**9h30** : Accueil des participants avec café/thé/biscuits offerts

	<b>10h30</b> : Départ «La Boucle Blanche» (400 mètres)	<b>FIN À 11H00</b>
	<b>11h15</b> : Départ «La Boucle Pourpre» (1 500 mètres)	<b>FIN À 12H30</b>
	<b>13h00</b> : Départ «La Boucle Verte» (800 mètres)	<b>FIN À 13H45</b>
	<b>14h00</b> : Départ «La Boucle Noire» (3 000 mètres)	<b>FIN À 15H30</b>
	<b>15h30</b> : Départ «La Drôlesse» (200 mètres)	<b>FIN À 15H45</b>
	<b>16h00</b> : Départ du relais 4 x 500m (2 000 mètres)	<b>FIN À 17H30</b>

- REMISE DES RÉCOMPENSES A L'ARRIVEE DE CHAQUE COURSE.
- RECOMPENSE DES CHALLENGES ET TROPHEES A LA FIN DE LA JOURNEE
- RESTAURATION SUR SITE.
- BRIEFING SÉCURITÉ ET COMPTAGE 10 A 15 MINUTES AVANT CHAQUE COURSE EN ZONE

# LES TRACÉS

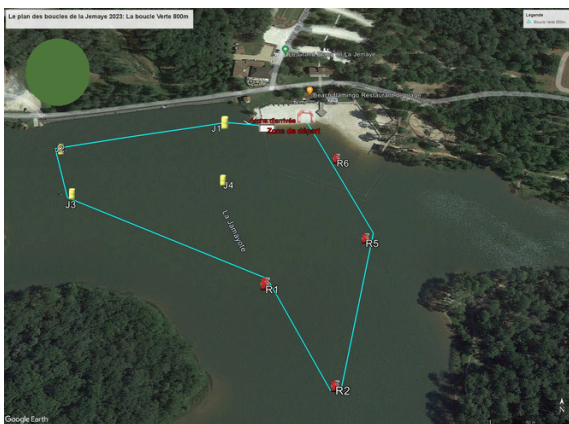
---



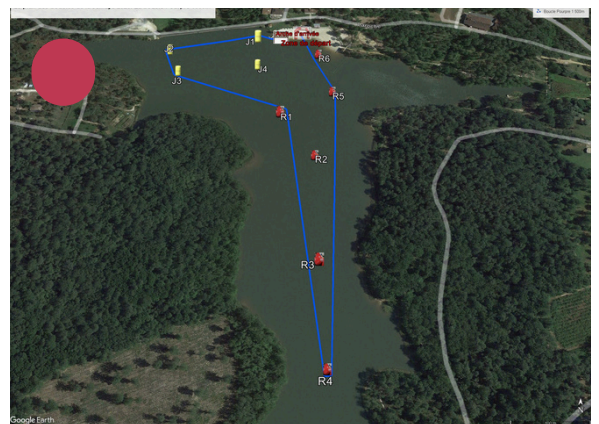
**LA DRÔLESSE 200M**



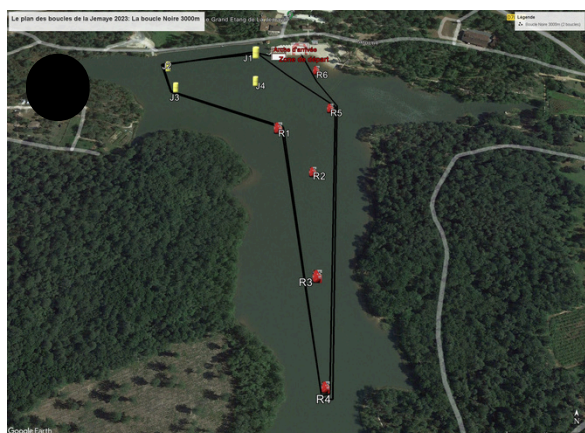
**LA BOUCLE BLANCHE 400M**



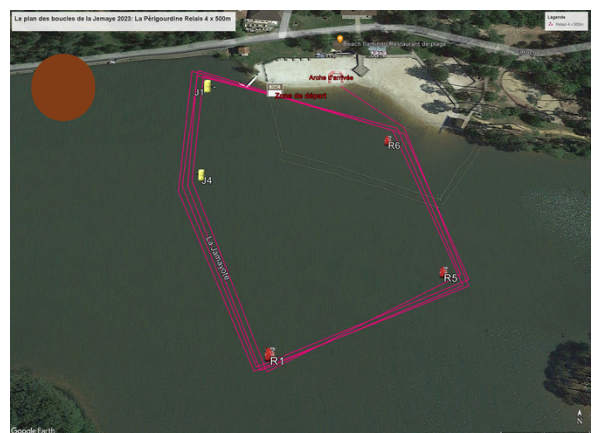
**LA BOUCLE VERTE 800M**



**LA BOUCLE POURPRE 1500M**



**LA BOUCLE NOIRE 3000M**



**LA PÉRIGOURDINE RELAIS  
4 X 500M**



Les nageurs qui n'auront pas terminé leur parcours dans les délais pourront être ramenés à terre s'ils n'ont pas dépassé la mi-parcours du dernier tour, et ne seront pas classés. Ces délais pourront être écourtés, en fonction des heures d'autorisation d'utilisation du plan d'eau émanant des autorités compétentes, ou des conditions météorologiques.

**Pour l'ensemble des épreuves, chaque nageur doit posséder ou s'acquitter d'une licence FFN Eau Libre en plus du coût des engagements. Les licenciés à la FFTRI peuvent participer sur présentation de leur licence et après acquittement du coût de la licence eau libre (15€) en plus du coût de l'engagement.**



# 1. ÉPREUVE GRAND PUBLIC : DISTANCES INFÉRIEURES OU ÉGALES À 2000M

Les non-licenciés devront s'acquitter d'une licence FFN - Eau libre Promotionnelle au moment de leur première inscription. Un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la natation en compétition et une autorisation parentale pour les mineurs ainsi qu'une pièce d'identité sont à télécharger lors de l'inscription + copie le jour de la compétition.

Les épreuves de la Boucle Pourpre et la Boucle Noire sont ouvertes à tous licenciés FFN après acceptation de l'organisateur au regard des antécédents de ces concurrents sur des épreuves similaires. Le jury a autorité pour décider de l'aisance d'un concurrent et pourra décider de disqualifier un participant ne présentant pas les capacités requises pour terminer une épreuve.

Le port de la combinaison tissu triathlon (tri-fonction) n'est autorisé que si la température de l'eau est supérieure à 18°C. L'usage de la combinaison "néoprène triathlon" est autorisée, et cela, jusqu'à une température de 23°C.

Les palmes, gants et autres accessoires ne sont pas autorisés.

Le port du bonnet est obligatoire. Des bonnets Les Boucles de la Jemaye seront mis en vente pour ceux qui n'en auraient pas.

## 2. CHAMPIONNAT NOUVELLE-AQUITAINE EAU LIBRE BENJAMINS SUR 3000M

---

Le championnat de Nouvelle-Aquitaine d'eau libre Benjamins sur la distance de 3000m est intégré à la Boucle Noire avec un classement propre à cette distance.

Les compétiteurs doivent posséder une licence FFN compétiteur. Les différents challenges sont ouverts aux mêmes nageurs que ceux listés ci-dessus.

Maillots et combinaisons :

Application du règlement FFN en fonction de la température de l'eau

La température de l'eau la plus basse possible pour une compétition FFN en eau libre est de 14°C.







- Entre 14°C et 17.9°C, les combinaisons néoprène\* et les bonnets sont obligatoires.
- Entre 18°C et 19.9°C, les combinaisons néoprène\* sont optionnelles.
- Au dessus de 20°C les combinaisons néoprène sont interdites.

\*La combinaison néoprène doit à minima recouvrir l'intégralité des membres inférieurs et le torse du nageur

Pour les compétiteurs de natation en eau libre avec une température de l'eau de 18°C et plus, les maillots de bain (hommes et femmes) en doivent pas couvrir le cou, ni dépasser l'épaule, ni descendre en dessous de la cheville. Sous réserve de ces spécifications de forme, les maillots de bain pour les compétitions de natation en eau libre doivent être conformes à toutes les autres exigences applicables aux maillots de bain pour les compétitions en piscine.

Les palmes, gants et autres accessoires ne sont pas autorisés. Le port du bonnet est obligatoire.

# ENGAGEMENT HORS MONTANT LICENCE

 La Drôlesse 200m	6€
 La Boucle Blanche 400m	11€
 La Boucle Verte 800m	16€
 La Boucle Pourpre 1500m	20€
 La Boucle Noire 3000m	25€
<ul style="list-style-type: none"><li>• Le 3000m Championnat Eau Libre Nouvelle Aquitaine Benjamins sera nagé lors de La Boucle Noire.</li></ul>	
 La Périgourdine Relais 4 x 500m	40€(*)
Challenge Découverte 600m, combiné du 200m et de 400m	15€
Challenge Promotionnel 1200m, combiné du 400m et de 800m:	25€
Challenge Espoir 2300m, combiné du 800m et de 1500m:	33€
Challenge Elite 4500m, combiné du 1500m et de 3000m	40€
Challenge Entreprise : Combiné du Challenge Découverte et du Challenge La Périgourdine	80€(**)

(\*) Pour les relais La Périgourdine, le tarif est de 40€ par équipe hors licence. Les inscriptions doivent se faire individuellement en créant son équipe. Le tarif individuel sera de 10€ par nageurs hors licence.

(\*\*) Pour le relais Le Combiné du Challenge entreprise, le tarif est de 80€ par équipe hors licence. Les inscriptions doivent se faire individuellement en créant son équipe. Le tarif individuel sera de 20€ par nageurs hors licence.

## RAPPEL



Pour les licenciés FF TRI, FFEISSM et les non-licenciés, il sera attribué lors de la première inscription une licence FFN eau libre, au montant de 15€, avec création d'un identifiant (IUF). Dossier à télécharger et à compléter avant la compétition. Possibilité de contacter un club de natation de la Dordogne ou autres pour prendre sa licence Eau Libre.

Lors des inscriptions ultérieures, ils s'engageront en tant que licenciés FFN et paieront alors le tarif correspondant.

Chaque nageur inscrit pourra être tiré au sort le jour de la compétition pour gagner un séjour d'un week end pour deux personnes. Un nageur inscrit sur 3 courses aura 3 chances de gagner.

Les engagements dit "Grand Public" se feront en [cliquant ici](#), avec téléchargement des justificatifs (Certificat médical, attestation parentale pour les mineurs) et règlement en ligne. Les nageurs qui s'inscrivent pour les challenges n'ont pas besoin de s'inscrire dans les deux boucles correspondant au challenge choisi. Ils seront basculé par l'organisation dans les boucles correspondantes. Si un nageur décide sur place de réaliser un challenge alors qu'il est déjà inscrit sur une boucle, il devra s'acquitter du tarif correspondant de la boucle manquante. En cas de forfait, même médical, les engagements resteront acquis à l'organisateur. La confirmation des inscriptions se fera lors de l'accueil des nageurs.

Les engagements pour les clubs qui souhaitent participer au "Trophée Club" se feront sur un fichier excel en [cliquant ici](#). La facture devra être acquittée au plus tard le mercredi avant la clôture des engagements. Une remise de 15% sera accordée pour tous les engagements réglés avant le 30 juin 2024. Une deuxième facture couvrira la période du 1er juillet jusqu'à la clôture des engagements. Pour les clubs non FFN (clubs de triathlon, rugby, etc..) l'inscription se fera obligatoirement sur le site grand public ou en contactant l'organisateur sur l'adresse [cd24@fffnatationlna.fr](mailto:cd24@fffnatationlna.fr)

## CATÉGORIES EAU LIBRE MISES EN PLACE PAR AQUA ET LA LEN



### CATÉGORIE DU 1 JANVIER 2024 AU 31 DÉCEMBRE 2024

#### FEMMES



#### AVENIRS

11 ans et moins  
2013 et après

#### BENJAMINS

12/13 ans  
2012-2011

#### JUNIORS SENIORS

14 et plus  
2010 et avant

#### HOMMES



11 ans et moins  
2013 et après

12/13 ans  
2012-2011

14 et plus  
2010 et avant



# CHRONOMETRAGE, CATEGORIES ET RECOMPENSES

Toutes les épreuves seront sous chronométrage automatique avec puce à la cheville. Le temps et le classement des concurrents seront pris après qu'ils auront eu franchi la ligne d'arrivée.

Médailles et lots aux 3 premiers de chaque catégorie Natation Course et de chaque sexe selon les modalités ci-dessous.



- 200m => Avenirs, Benjamins, Juniors/Seniors
- 400m => Avenirs, Benjamins, Juniors/Seniors
- 800m => Avenirs (uniquement compétiteur), Benjamins, Juniors/Seniors
- 1500m et 3000m => Benjamins, Juniors/Seniors. Le 3000m Championnat Eau Libre Nouvelle Aquitaine Benjamins sera nagé lors de cette course.
- Relais 4 X 500m => Avenirs,/Benjamins, Juniors/Seniors
- Challenge Découverte « 600 m » : Addition des performances sur le 200 m et du 400 mètres => Récompense au lier de chaque sexe en Toutes catégories.
- Challenge Promotionnel « 1200 m » : Addition des performances sur le 400 m et du 800 mètres => Récompense au lier de chaque sexe en Toute catégorie.
- Challenge Espoir « 2300 m » : Addition des performances sur le 800 m et du 1500 mètres => Récompense au lier de chaque sexe en Toute catégorie.
- Challenge Elite « 4500 m » : Addition des performances sur le 1500 m et du 3000 mètres => Récompense au lier de chaque sexe en Toute catégorie.
- Challenge Entreprises: Addition des performances sur le 200m, du 400m et du relais => Récompense aux 3 premières entreprises en Dames, Messieurs et Mixte.
- Trophée Club: Cumul des points acquis par les dames et les messieurs de chaque club:
  - sur chacune des épreuves individuelles
  - sur les équipes engagées sur les relais ( prise en compte des points pour le relais engagés et non les nageurs)

Le club qui aura le plus de points remportera le trophée et se verra remettre un bon de réduction pour l'achat d'équipements de natation.

# TABLE DE COTATION DU TROPHÉE CLUB

Rang	Points	Rang	Points	Rang	Points	Rang	Points	Rang	Points
1	55 Pts	11	40 Pts	21	30 Pts	31	20 Pts	41	10 Pts
2	51 Pts	12	39 Pts	22	29 Pts	32	19 Pts	42	9 Pts
3	49 Pts	13	38 Pts	23	28 Pts	33	18 Pts	43	8 Pts
4	47 Pts	14	37 Pts	24	27 Pts	34	17 Pts	44	7 Pts
5	46 Pts	15	36 Pts	25	26 Pts	35	16 Pts	45	6 Pts
6	45 Pts	16	35 Pts	26	25 Pts	36	15 Pts	46	5 Pts
7	44 Pts	17	34 Pts	27	24 Pts	37	14 Pts	47	4 Pts
8	43 Pts	18	33 Pts	28	23 Pts	38	13 Pts	48	3 Pts
9	42 Pts	19	32 Pts	29	22 Pts	39	12 Pts	49	2 Pts
10	41 Pts	20	31 Pts	30	21 Pts	40	11 Pts	50 et suivants	1 Pts

En cas d'égalité, les clubs ex aequo seront départagés au nombre de premières places puis, éventuellement, au nombre de deuxièmes, etc.



# ASPECT MÉDICAL

---

Chaque nageuse et nageur licencié à la FFN ou la FFTRI pour la saison 2023/2024 a subi un examen médical ou a un QR sport à jour. En conséquence, il est déclaré apte à participer aux courses dans lesquelles il a été engagé. Les nageuses et nageurs non licenciés à la FFN et qui s'acquitteront d'une licence FFN devront présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la natation en compétition en milieu naturel et une autorisation parentale pour les mineurs (A télécharger lors de l'inscription). Chaque nageur atteste avoir acquis l'entraînement nécessaire pour s'engager sur l'épreuve dans laquelle il s'inscrit, et estime disposer, le jour de cette épreuve, des moyens physiques et psychologiques nécessaires pour la terminer dans les délais et sans avoir besoin d'aller anormalement au bout de ses moyens. Avant, durant, et après la compétition un service médical adapté est présent pour assister les concurrents.

# LIMITES METEOROLOGIQUES SOLUTION DE REPLI OU ANNULATION ET ENVIRONNEMENT

---

En fonction des conditions météorologiques, les organisateurs se réservent le droit de prendre toutes les dispositions nécessaires pour que la manifestation se déroule dans les meilleures conditions de sécurité. Ainsi, les organisateurs se réservent le droit :

- D'adapter les épreuves en modifiant notamment le tracé et les horaires de courses.
- De supprimer ou d'interrompre les courses si des situations imprévues (température de l'eau, état de surface, pollution, vent, orage...) indépendantes de la volonté du comité d'organisation, l'y obligent, et ce, sans indemnités compensatoires.

En cas d'annulation des épreuves pour des raisons climatiques ou autres venant des autorités compétentes, aucun remboursement des engagements ne sera réalisé. Les engagements seront transférés sur l'édition suivante (même Nom, prénom, date de naissance et IUF). Si le participant ne souhaite pas participer lors de l'édition suivante, les engagements seront perdus. De même, si pour les mêmes raisons l'une ou l'autre des épreuves devait être adaptée, décalée ou déplacée, l'organisateur ne pourrait être tenu pour responsable de ce changement de programme et l'intégralité des droits d'inscription lui resterait acquise dans tous les cas.

En cas de force majeure, (brouillard, pollution, hygiène ou sécurité), le juge arbitre peut décider d'annuler la course sans qu'aucun dédommagement ne puisse être demandé par les concurrents. La manifestation se déroule en milieu naturel. Les organisateurs, les bénévoles et les nageurs s'engagent ensemble à respecter cet espace et à le préserver. Aucun jet de débris dans le lac ou sur les plages ne sera toléré. Des dispositifs de collecte et de tri des déchets seront à la disposition des participants qui devront les utiliser correctement. Les concurrents qui emporteront avec eux leur ravitaillement sous la combinaison, notamment sous la forme de gel ou de barres emballées devront impérativement rapporter les emballages à terre et les déposer dans les poubelles prévues

## ENGAGEMENT ET RESPONSABILITE

---

En outre, l'inscription à la manifestation vaut pour décharge de responsabilité par laquelle le nageur inscrit reconnaît notamment :

- avoir pris connaissance du « REGLEMENT » de la manifestation auquel il s'engage à se conformer,
- être suffisamment entraîné pour parcourir la distance à laquelle il s'est inscrit,
- qu'en parfaite connaissance de cause le jour de l'épreuve, il sera sous sa seule responsabilité de décider s'il se sent capable de prendre le départ de l'épreuve à laquelle il s'est inscrit, tant du point de vue de ses moyens physiques et psychiques du moment, que du point de vue des conditions météorologiques qu'il se sent capable d'affronter,
- que dans tous les cas, tant pour lui-même que pour ses ayants droits, il décharge les organisateurs, de toute responsabilité pour quelque cause que ce soit, pour faire son affaire personnelle de toute assurance et de tout recours éventuel contre tout participant ou tiers responsable d'un dommage quelconque à son endroit.

# RESPONSABILITE CIVILE

---

- Conformément à la législation en vigueur, l'organisateur est couvert par l'assurance de la Fédération Française de Natation couvrant les conséquences pécuniaires de sa responsabilité civile, celle de ses préposés et de tous les participants.
- En ce qui concerne la responsabilité civile des participants, l'intervention de cette assurance pour ces derniers est limitée aux accidents qu'ils pourraient causer à l'occasion du déroulement de la manifestation sportive. Par ailleurs, cette garantie interviendra en complément ou à défaut d'autres assurances dont ils pourraient bénéficier par ailleurs. Pour les non licenciés qui s'acquitteront d'une licence FFN Eau Libre, ils sont tenus de présenter à l'organisateur un certificat médical de moins de 3 mois attestant l'absence de contre-indication à la pratique en compétition de la natation ou du triathlon.
- Une licence Fédération Française de Natation Eau Libre, sera souscrite automatiquement pour les non licenciés FFN.
- Dommage matériel : l'organisateur décline toute responsabilité en cas de dommages (vol, bris, perte,...) subis par les biens personnels des participants, ce même s'il en a la garde. Les participants ne pourront donc se retourner contre l'organisateur pour tout dommage causé à leur équipement. La souscription d'une assurance garantissant ces risques est du ressort de chacun.

# DROIT À L'IMAGE

---

Par leur inscription, les concurrents autorisent les organisateurs ainsi que leurs ayant droits tels que les partenaires et les médias, à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles ils pourraient apparaître, prises à l'occasion de leur participation à la manifestation, sur tout support y compris pour les projections éventuelles.

Conformément à la loi informatique et liberté du 06 janvier 1978, les concurrents disposent d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles les concernant. S'ils souhaitent ne pas être amenés à recevoir des propositions d'autres sociétés ou associations, il leur appartient d'en informer par écrit l'organisateur en indiquant leurs noms, prénom et adresse.



# Les boucles DE LA JEMAYE

DORDOGNE PÉRIGORD



NATATION COMITÉ DORDOGNE



CD24NATATION



CD24@FFNATATIONLNA.FR

INFORMATIONS : [HTTP://CD24NATATION.COM](http://CD24NATATION.COM)

